

Chronologie des événements au Portugal établie par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (3 août 1976)

Légende: Cette chronologie, établie en août 1976 par le secrétariat de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, présente les événements politiques majeurs au Portugal depuis le 5 mai.

Source: Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - Commission des pays européens non membres. Le Portugal et le Conseil de l'Europe: Chronologie des événements depuis le 5 mai 1976, établie par le Secrétariat sur les instructions de M. Gessner, Rapporteur, Restricted AS/NM (28) 3. Strasbourg: 03.08.1976. 6 p.

Copyright: (c) Conseil de l'Europe

URL:

http://www.cvce.eu/obj/chronologie_des_evenements_au_portugal_etablie_par_l_assemblee_parlementaire_du_conseil_de_l_europe_3_aout_1976-fr-a5f5e8f7-17e1-4e5e-a814-443de668fda9.html

Date de dernière mise à jour: 07/09/2012

Le Portugal et le Conseil de L'Europe

Chronologie des événements depuis le 5 mai 1976, établie par le Secrétariat sur les instructions de M. Gessner, Rapporteur

Mai

5. Le Chancelier Kreisky, prenant la parole devant l'Assemblée, qualifie le Portugal de "démocratie à part entière".

6. Lors de la 58e session du Comité des Ministres, les Ministres des Affaires étrangères se félicitent de la perspective de voir le Portugal adhérer bientôt au Conseil de l'Europe.

7. L'Assemblée adopte à l'unanimité la Résolution 627 relative à la situation au Portugal et la Résolution 628 relative aux réfugiés en provenance des anciennes colonies portugaises d'Afrique, à l'issue d'un débat auquel ont participé des représentants des quatre principaux partis représentés au Parlement portugais.

(Le pourcentage des voix et le nombre des sièges au Parlement remportés par les partis aux élections du 25 avril sont les suivants :

Parti socialiste : 35,01 %, 107 sièges

Parti populaire démocratique (PPD) : 24,01 %, 73 sièges

Centre démocratique et social (CDS) : 15,87 %, 42 sièges

Parti communiste : 14,59 %, 40 sièges.)

11. Les dirigeants de trois des principaux partis définissent leur position quant au futur gouvernement :

M. Soares (PS) : le Parti a promis aux électeurs de ne pas former de coalition avec le Parti communiste ou le Parti populaire démocratique ; il tentera donc, après l'élection présidentielle, de former avec quelques indépendants un gouvernement socialiste minoritaire homogène.

M. Sa Carneiro (PPD) : tout en préférant un gouvernement de coalition, le PPD ne s'opposera pas totalement à un gouvernement minoritaire.

M. Cunhal (PC) espère voir se former une coalition socialo-communiste.

12. Le chef du Parti socialiste, Mario Soares, déclare que son parti appuie la candidature du Général Ramalho Eanes à la présidence de la République. Le Général Eanes affirme-t-il, est "le seul homme capable d'obtenir un consensus au sein des forces armées et d'assurer leur cohésion". Le parti socialiste est ainsi le troisième parti, après le PPD et le CDS, à soutenir le Général Eanes.

12-15. Visite au Portugal du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe : échange de vues avec le Président de la République, le Premier Ministre, le Ministre des Affaires étrangères et les Ministres de l'Education, de l'Intérieur, de l'Information et de la Justice ; on évoque la possibilité de voir le Portugal adhérer au Conseil de l'Europe après l'élection présidentielle et la formation d'un nouveau gouvernement, et les dispositions à prendre à cette fin.

21. Dans une interview accordée par le chef du Parti populaire démocratique, Sa Carneiro, à l'hebdomadaire de Lisbonne O Pais, il est fait allusion à une "pseudo-déclaration" du Conseil de l'Europe selon laquelle "l'Europe de l'Ouest se féliciterait d'une coalition entre le Parti socialiste et le Parti populaire démocratique sans Sa Carneiro". Sa Carneiro fait observer que le Conseil de l'Europe a affirmé très nettement qu'une coalition entre le Parti socialiste et le Parti populaire démocratique, considérée comme le Centre gauche,

paraît souhaitable et que, n'ayant nullement l'intention de s'immiscer dans les affaires intérieures de partis démocratiques, il s'abstiendra de faire des déclarations irresponsables".

Juin

1er. Ouverture de la campagne en vue des élections présidentielles, les quatre candidats suivant étant en lice :

- Général Eanes, Chef d'Etat major des Forces armées ;
- Amiral de Azevedo, Premier Ministre du gouvernement provisoire ;
- Commandant de Carvalho, ancien chef de la force de sécurité intérieurs COPCON et membre, avec les généraux Costa Gomes et Gonçalves, du "triumvirat régnant" de l'été de 1975 ;
- Octavio Pato, "numéro deux" du Parti communiste.

La Commission électorale rejette la candidature de Pompilio de Cruz, représentant d'un groupe de pression de "Retornados" des anciennes colonies d'Afrique.

8. Le Général Eanes déclare qu' "un gouvernement minoritaire collaborant avec un Président de la République élu au suffrage universel n'est plus tout-à-fait un gouvernement minoritaire ...".

Dans son manifeste, il demande l'instauration d'une société socialiste modèle fondée sur les valeurs, l'histoire, la culture et les traits caractéristiques de notre peuple ...; le respect de toutes les victimes de l'exploitation ou de l'oppression ...; la défense des droits des travailleurs, tels qu'ils sont définis dans la constitution.

12. Les Communautés européennes et le Portugal signent :

- un protocole financier prévoyant une aide de 200 millions d'unités de compte (1 UC = \$ 1,24) sur une période de cinq ans et
- un protocole commercial facilitant l'accès de certains produits portugais au marché de la CEE.

22. Après une interruption de 10 ans, les Etats-Unis reprennent leurs livraisons d'armes au Portugal.

23. L'Amiral de Azevedo, Premier Ministre du Gouvernement provisoire et candidat à la Présidence, est victime d'une crise cardiaque. Le Ministre de l'Intérieur, le Capitaine Vasco Almeida e Costa, assume les fonctions de Premier Ministre par intérim.

24. Le Commandant Melo Antunes, Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement provisoire, est nommé par le Conseil de la Révolution, Président de la Commission constitutionnelle qui, aux termes de l'article 284 de la Constitution, décide de la constitutionnalité de mesures ou de carences.

27. Le Général Eanes est élu Président de la République par 61,54 % des voix exprimées. Le Commandant Carvalho, candidat de l'extrême gauche, arrive en seconde position avec 16,52 % des voix, avant l'Amiral de Azevedo (14,35 %) et Octavio Pato (7,58 %).

28. Le Bureau et la Commission permanente, réunis à Vienne, décident de proposer au Portugal, à la suite de l'invitation du Président de l'Assemblée, le statut d'observateur aussitôt que le Parlement portugais le demandera.

Étant donné cette décision, la situation au Portugal ne fera pas l'objet d'un débat au cours de la partie de session de septembre 1976.

Juillet

9. La décision du gouvernement provisoire sortant, de n'admettre la validité des élections aux comités d'entreprise que lorsqu'elles reflètent le choix de la majorité des travailleurs régulièrement employés, provoque une réaction négative immédiate d'intersindical, l'organisation syndicale unitaire dominée par les communistes.

Le Président élu déclare qu'il fera appel à l'armée afin d'assurer les services essentiels au cas où des grèves en série seraient déclenchées pour défier le régime démocratique.

12. Le Conseil de la Révolution publie la dernière partie du rapport sur les événements du 25 novembre 1975, mettant sérieusement en cause le Commandant de Carvalho.

14. Le Général Eanes est installé à la présidence lors d'une cérémonie au cours de laquelle il prête serment "de remplir consciencieusement les devoirs incombant au Président, de défendre la Constitution de la République portugaise et de veiller à sa mise en œuvre".

16. Le Président Eanes nomme Mario Soares Premier Ministre "après consultation avec le Conseil de la Révolution et avec les partis représentés à l'Assemblée de la République, les résultats des élections ayant été dûment pris en considération" conformément à l'article 190 de la Constitution.

23. Ayant sondé les dirigeants des partis politiques, des syndicats et du patronat, le Premier Ministre Soares présente son gouvernement - composé de socialistes, de militaires et de personnalités indépendantes - devant l'Assemblée de la République. Ce gouvernement est composé comme suit :

Ministre d'Etat : Henrique de Barros

Défense : Colonel Firminio Miguel

Affaires étrangères : José Medeiros Ferreira

Intérieur : Colonel Costa Bras

Plan et coordination économique : Antonio Souza Gomes (indépendant)

Justice : Antonio de Almeida Santos (indépendant)

Finances : Medina Carreira

Agriculture et pêcheries : Antonio Lopes Cardoso

Commerce : Antonio Barreto

Industrie : Walter Rosa

Affaires sociales : Armando Bacelar

Travail : Marcela Curto

Education et recherche scientifique : Mario Sottomayor Cardia

Transports et communications : Rui Vilar

Travaux publics : Almeida Pina (indépendant)

Logement : Edouardo Pereira

Information : Manuel Alegre

Ministre sans portefeuille : Jorge Campinos

Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil : Victor Cunha Rego

Salgado Zenha, Ministre des Finances dans le gouvernement provisoire sortant, assume la responsabilité des affaires de parti

Le Président Czernetz adresse à Mario Soares le télégramme suivant, auquel les moyens de grande diffusion portugais font une large publicité :

"Au nom de tous mes collègues de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe je vous félicite de la façon la plus chaleureuse d'avoir formé le premier gouvernement portugais entièrement démocratique depuis 50 ans. Nous vous souhaitons, à vous et à votre gouvernement de réussir pleinement. En nous rappelant les paroles galvanisantes que vous avez prononcées le 28 septembre 1974 devant notre Assemblée, nous exprimons le ferme espoir de voir votre pays devenir bientôt le dix-neuvième membre du Conseil de l'Europe".

29. Vasco de Gama Fernandes (Socialiste) est élu Président de l'Assemblée de la République.

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire Opcao, le Commandant Melo Antunes déclare que les forces armées ne se contenteront pas de jouer un rôle de simple spectateur ni de se cantonner dans un strict professionnalisme. Elles continueront à assumer les responsabilités directes qui sont les leurs dans la vie politique du pays "jusqu'à ce que la transition vers le socialisme, dans le respect de la démocratie, soit devenue irréversible". Il ajoute qu'il ne faut pas revenir sur les nationalisations.

Août

1er. Le Portugal adhère au Fonds de rétablissement du Conseil de l'Europe

2. Mario Soares présente à l'Assemblée de la République le programme de son gouvernement, qui accorde la priorité à la lutte contre l'inflation et le chômage. Le programme mentionne également l'intention du gouvernement de demander immédiatement l'admission du pays au Conseil de l'Europe en tant que membre à part entière, "ce qui pourrait se concrétiser en septembre".